

son zèle, de sa sincérité, de sa rondeur, et de tout ce qu'il a fait pour leur cause. Comme il a dans cette entreprise hasardé sa vie et réputation, sur l'assurance de la foi et promesse avec laquelle ils l'y ont attiré, il les prie et leur conseille « de ne se laisser » aller aux passions de quelques esprits qui par leurs trames » et menées taschent à les en divertir : car son honneur, sa » condition ni la raison mesmes ne pouroyent pas porter que » sa bonne et sainte intention fust payée d'une telle récom- » pense. »

Arch. d'Ypres. — Bibl. roy. : MSS. 7199, p. 153, et 9258, p. 221. — Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 62 v^o.

1553. — *Anvers, 18 septembre 1578*. Lettre des états généraux au duc d'Anjou, par laquelle ils le supplient de vouloir tenir correspondance ordinaire avec le comte de Boussu, afin que, par commun avis, les forces de l'une et de l'autre armée soient employées de manière que l'ennemi en reçoive plus de perte, et eux plus grand avantage.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 56 v^o.

1554. — *Landrecies, 18 septembre 1578*. Lettre des prévôt, mayeur, échevins et communauté de Landrecies aux états généraux. Ils ont entendu aujourd'hui la proposition du prélat de Maroilles, et pris lecture de la lettre des états. Ils les avertiront, dans quelques jours, de ce qu'ils auront résolu avec le peuple de leur ville.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 73.

1555. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 18 septembre 1578*. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). La semaine précédente, il n'a rien écrit, à cause qu'il a été hors de la ville (1). — Pendant son

(1) Nous notons cette particularité, parce qu'elle fait supposer que la correspondance de Haller était hebdomadaire.

absence, est arrivé un ambassadeur du roi de France avec seize chevaux : il s'appelle monsieur de Bovigny, et est frère du cardinal Rumoletti. Il est parti d'Augsbourg pour Inspruck, où il verra l'archiduc Ferdinand; de là il ira vers le duc de Bavière, et ensuite vers l'Empereur. Il a pour mission d'excuser le roi, son maître, au sujet du secours que, contre sa volonté, le duc d'Alençon, son frère, a donné aux états généraux. Deux autres frères de M. de Bovigny sont allés pour le même objet : l'un vers le roi d'Espagne, l'autre vers la reine d'Angleterre. On écrit d'Italie que le roi d'Espagne dépêchera le duc de Terranova vers l'Empereur, pour le consulter sur la pacification des Pays-Bas. Nouvelles de Turquie. Émotion causée à Naples par un acte arbitraire du vice-roi espagnol, qui voulait contraindre une riche héritière, fille d'un prince, à épouser son fils. Levées faites par le comte Annibal d'Emps et le baron de Pollviller, qui comptent prendre, pour leur *monstreplace*, une ville du comté de Bourgogne. Dispositions du colonel Fronsberg pour retourner avec de nouvelles enseignes aux Pays-Bas. Un courrier d'Espagne, allant en diligence vers l'Empereur, vient d'apporter la confirmation de la défaite du roi de Portugal (1). « Tout y est demeuré, petit et grandz, » et le roy avecq. »

Arch. d'Ypres.

1556. — *Au Quesnoy, 19 septembre 1578.* Lettre des gouverneur, prévôt, jurés, mayeur et échevins du Quesnoy aux états généraux. Ils ont reçu, des mains de M. de Maroilles, les lettres des états des 28 août, 9 et 14 septembre, ensemble les copies du traité avec le duc d'Anjou et de l'acte d'assurance donné par ce prince. Ils prévoient de grands inconvénients et dangers, si ledit traité est exécuté en ce qui concerne la donation de leur ville, « pour les grandes et cruèles menaces que les François ont fait et font journellement, telles que, si »

(1) En Afrique, le 4 août.

» jamais ilz peuvent entrer en ceste ville, qu'ilz couperont la
 » gorge à tous les inhabitants, et mettront à sacq ladicte ville :
 » ce que par effect ont bien démontré et fait paroistre puis
 » peu de jours, passant les troupes de monseigneur le duc
 » par les villaiges de ceste prévosté, les ayant pillé, brans-
 » catté comme ennemis, forcé femmes et violé filles, tué plu-
 » sieurs des habitans, mesmement pillé plusieurs églises, pro-
 » phané et foullé le saint-sacrament, et rompu les fermes et
 » déchiré les lettriaiges et escriptz, au très-grand détrimment
 » desdicts inhabitants. » Aussi il ne sera jamais possible d'in-
 duire le peuple à les recevoir. Les signataires de la lettre sup-
 plient donc les états de donner contentement au duc d'Anjou
 par une autre voie.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III,
 368. — Bibl. roy. : MSS. 7199, p. 97, et 9238, p. 199.

1557. — *Landrecies, 19 septembre 1578.* Lettre des prévôt,
 mayeur, échevins et communauté de Landrecies aux états gé-
 néraux, contenant aussi les plus vives remontrances contre
 l'ordre qui leur a été donné de recevoir les troupes du duc
 d'Anjou.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III,
 364 (1). — Arch. du royaume : *Réconciliation des
 provinces wallonnes*, t. I, fol. 386. — Bibl. roy. :
 MS. 7199, p. 155. — Arch. de la Haye : reg. *France*,
 1578, fol. 71.

1558. — *Anvers, 19 septembre 1578.* Lettre des états géné-
 raux au prélat de Maroilles, afin qu'il les informe sans retard
 du résultat de sa négociation.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 58.

1559. — *Anvers, 19 septembre 1578.* Lettre des états gé-
 néraux au comte de Boussu. Ils ont vu les lettres qu'il a écrites

(1) Dans ces *Mémoires*, la lettre du magistrat de Landrecies est erro-
 nément datée du 15 septembre.

au prince d'Orange, et par lesquelles il demande, d'une part, s'il est nécessaire que le duc d'Anjou joigne ses forces à l'armée des états; de l'autre, comment, ce cas arrivant, il aura à se conduire avec Son Altesse. Après en avoir délibéré en la présence du prince, ils s'en remettent là-dessus à son jugement et à celui des seigneurs du conseil de guerre qui l'assistent : le priant cependant d'observer le plus possible l'accord fait entre le duc et les états.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 57 v°.

1560. — *Mons, 19 septembre 1578.* Lettre du duc d'Anjou aux états généraux, par laquelle il leur demande quatre pièces de canon munies « de l'équipage nécessaire » et trente milliers de poudre, afin qu'il puisse forcer tout ce qui résistera, et même Binche.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 77 v°.

1561. — *Mons, 19 septembre 1578.* Lettre du comte de Lalaing aux états généraux, sur l'impossibilité de leur procurer les quatre mille florins qu'ils lui ont demandés pour la provision de vivres de l'armée du duc d'Anjou.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 68 v°.

1562. — *Mons, 19 septembre 1578.* Lettre de Charles de Gavre (S^r de Fresin) aux états généraux, afin qu'ils mandent aux prélats, villes et chapitre de la prévôté de Valenciennes de fournir les farines et les chariots dont on a besoin pour l'armée française.

Arch. du royaume : États généraux, t. II, fol. 54.

1565. — *Malines, 19 septembre 1578.* Lettre des écoutète, communemaitres, échevins et conseil de Malines aux états généraux. Ayant besoin de leur pensionnaire M^e Jean de Clermez, ils envoient, à sa place, pour siéger aux états généraux, M^e Mathieu Le Clercq, aussi leur pensionnaire.

Arch. de Malines : min.

1564. — *Mons, 20 septembre 1578.* Lettre de Frédéric d'Yve, abbé de Maroilles, aux états généraux. Il leur rend un compte détaillé de ses négociations avec le duc d'Anjou et avec les villes de Landrecies et du Quesnoy. Le duc s'est montré assez peu content de ce qu'on s'amüsait à traiter une paix douteuse, plutôt que de s'acquitter de ce qu'on lui avait promis. A Landrecies, il y a eu un grand tumulte, quand le peuple a eu connaissance de la mission du prélat; les femmes surtout étaient furieuses; « elles parloient, dit l'abbé, un jargon plus » entendable que délectable »; il y en avait, hommes et femmes, qui voulaient le jeter à l'eau ou le retenir. Au Quesnoy, déjà avant sa venue, ils étaient résolus à ne recevoir aucune garnison française, « à paine de mourir l'ung sur l'autre sur les » rempartz. » Dans ce moment même des troupes françaises passaient près de la ville, « faisant mille insolences, exactions, » ravissements et profanations des lieux saints »; ils ont dirigé contre elles leur artillerie.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 370. — Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, fol. 588. — Arch. de la Haye : *reg. France, 1578*, fol. 60, et *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 94.

1565. — *Mons, 20 septembre 1578.* Lettre du comte de Lalaing aux états généraux. Il répond à leur lettre du 14 septembre, dont l'objet était le même que celui de l'instruction du 15 (n° 1551). Il espère peu de succès des mesures énoncées dans cette instruction. Plusieurs des villes du Hainaut sont hors de l'obéissance des états; Ath, Enghien, Hal, Braine, Soignies, le Rœulx et d'autres sont si appauvris, qu'on ne saurait se flatter d'en tirer grand'chose. Reste Mons et Avesnes, où ce qu'on obtiendra sera de petite importance au regard des nécessités présentes. Dans cet état des choses, il serait d'avis que les états fussent réunis, pour en délibérer.

Arch. du royaume : *Dépêches des rebelles*, t. I, fol. 276.

1566. — *Anvers, 20 septembre 1578.* Lettre des états généraux au comte de Boussu. Ayant vu ses lettres au prince d'Orange, ils lui envoient l'accord fait entre eux et le duc d'Anjou, afin qu'il le suive en toutes occurrences, « sans excéder le contenu. »

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 58 v°.

1567. — *Anvers, 20 septembre 1578.* Instruction donnée au sieur de Capres, gouverneur d'Artois, à messire François d'Ongnyes, chevalier, seigneur de Beurepaire, Beaumont, etc., et à messire Charles de Bonnières, dit Sonastre, seigneur d'Auxy, afin qu'ils se transportent vers les compagnies wallonnes des régiments des seigneurs de Montigny, d'Allennes et autres, était au pays d'Artois et dans la châtellenie de Lille, et s'efforcent de les apaiser et contenter par tous les moyens possibles.

Arch. du roy. : *États généraux*, t. II, fol. 55.

1568. — *Anvers, 20 et 24 septembre 1578.* Article proposé aux états généraux par les ambassadeurs d'Angleterre (Cobham et Walsingham), avec la réponse des états. Les ambassadeurs demandaient que les états acceptassent la cessation d'armes proposée par l'Empereur, ou, si elle ne leur était pas agréable, qu'ils réduisissent, ainsi que l'ennemi, le nombre de leurs gens de guerre. Les états répondent « qu'ilz se contentent que Sa Majesté Réginale ne voudroit proeurer ny permettre leur ruine, et pourtant la supplient ne trouver mauvais qu'ilz continuent l'exploit des armes contre les ennemis de leur patrie, avecq les plus grandes forces et moyens que possible leur sera, etc. »

Bibl. roy. : MSS. 7199, p. 106, et 9248, p. 203. — Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576-1580, fol. 136 v°.

1569. — *Mons, 21 septembre 1578.* Lettre du duc d'Archoth et du seigneur de Fresin aux états généraux. Ils s'ap-

prérent à retourner à Anvers, le prince de Chimay étant « au-dessus de sa maladie. » La veille, ils ont accompagné le duc d'Anjou, qui a passé ses troupes en revue près de l'abbaye de Bonne-Espérance; il y avait là sept régiments « en si bon » ordre et autant bien armez, esquippez et délibérez au combat que n'avons veu oncques infanteric. » Immédiatement après, le duc a investi Binche. Ceux de dedans ont tiré force arquebusades qui ont tué et blessé quelques soldats.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 67.

1570. — *Anvers*, 21 septembre 1578. Résolution des états généraux donnant, en présent, au prince d'Orange, à l'occasion du baptême de sa fille, *Catharina Belgia*, la terre et comté de Lingen.

Correspondance de Guillaume le Taciturne, etc., VI, 315.

1571. — *Mons*, 22 septembre 1578. Lettre de l'abbé de Maroilles aux états généraux, en réponse à la leur du 19 (n° 1558). Il se réfère à ce qu'il leur a écrit le 20 (n° 1564). Il les engage itérativement à faire la publication que désire le duc d'Anjou, tant dans les provinces qu'au camp, et à lui donner contentement au sujet des villes qui lui ont été promises pour sa sûreté, afin qu'il ne s'aigrisse pas davantage. Le duc lui a dit, la veille, qu'il lui semble que les états veulent « prolonger les affaires, » comme ils l'ont fait jusqu'alors. Il ne consentira pas à la pacification commencée par l'entremise de l'Empereur, s'il n'obtient satisfaction sur les points susdits.

Bibl. roy. : MS. 7199, p. 100. — Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 69 v°, et *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 95.

1572. — *Anvers*, 22 septembre 1578. Lettre des états généraux au duc d'Arschot, pour hâter son retour auprès d'eux.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 68.

1573. — *Mons*, 23 septembre 1578. Lettre du prélat de Maroilles aux états généraux. Il leur envoie la résolution finale de ceux de Landrecies (1).

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 71.

1574. — *Mons*, 23 septembre 1578. Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Il les assure qu'il ne désire pas moins qu'eux de voir une bonne correspondance établie entre lui et le comte de Boussu, les informe qu'il a mis le siège devant Binche, et les prie de lui renvoyer le sieur de Villeroi.

Lettres inédites de Maximilien de Hennin, comte de Boussu, etc., p. 11. — Arch. d'Ypres. — Bibl. roy. : MSS. 7199, p. 105, et 9238, p. 202. — Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 70 v^o.

1575. — *Anvers*, 25 septembre 1578. Remontrance des états généraux aux ambassadeurs de la reine d'Angleterre (Cobham et Walsingham). Ces ambassadeurs avaient reçu de la reine l'ordre de retourner auprès d'elle. Les états les prient de faire à leur maîtresse un rapport sincère de leurs sentiments et de l'état du pays, afin qu'elle se décide à les secourir « entièrement », comme elle a si bien commencé; ils désirent une alliance avec elle plus qu'avec tout autre prince quelconque; ils sollicitent son appui, afin de n'avoir pas besoin d'en réclamer un autre. C'est dans l'espoir d'une résolution favorable de sa part, qu'ils ont répondu aux articles proposés par elle.

Arch. de l'État à Bruges : reg. n^o 9, pièce 26. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 216. — Bibl. roy. : MSS. 7199, p. 103, et 9238, p. 200. — Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576 à 1580, fol. 134 v^o.

1576. — *Mons*, 24 septembre 1578. Lettre du seigneur de Fresin aux états généraux, afin de savoir d'eux précisément s'il doit retourner à Anvers, ou demeurer encore à Mons.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 74.

(1) Voy. la lettre n^o 1364.

1577. — *Anvers, 25 septembre 1578.* Lettre des états généraux à l'abbé de Maroilles, pour le remercier « des bons offices et debvoirs qu'il a fait par delà. »

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 75 v^o.

1578. — *Anvers, 25 septembre 1578.* Lettre des états généraux au comte de Lalaing. Ils le requièrent itérativement de se procurer, au moyen d'une coupe de bois, les quatre mille florins dont on a besoin pour la provision des vivres de l'armée du duc d'Anjou.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 75 v^o.

1579. — *Mons, 26 septembre 1578.* Lettre du duc d'Archosot aux états généraux. Il sollicite un délai de quelques jours pour son retour à Anvers, à cause que les ennemis ont menacé de mettre le feu à ses villes de Beaumont et de Chimay qu'ils occupent, si le duc d'Anjou s'empare de Binche.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 78 v^o.

1580. — *Mons, 26 septembre 1578.* Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Le S^r de Saint-Léger, l'un des siens, a surpris, ces jours passés, aux mains d'un Espagnol, les lettres et mémoires qu'il leur envoie, afin qu'ils les fassent déchiffrer. Il désire qu'ils lui renvoient les chiffres, avec l'interprétation. Il compte faire battre Binche le lendemain.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 79 v^o.

1581. — *Anvers, 26 septembre 1578.* Lettre des états généraux aux prélat de Maroilles, duc d'Archosot et seigneur de Fresin. Ils le prient de se joindre au comte de Lalaing, pour demander au duc d'Anjou comment « il voudroit recevoir contentement et satisfaction », au cas qu'il ne fût point possible d'amener les villes de Landrecies et du Quesnoy à ouvrir leurs portes à ses troupes.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 78.

1582. — *Anvers, 26 septembre 1578.* Lettre des états généraux au comte de Lalaing, dans le même sens que la précédente.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 78 v°.

1583. — *Anvers, 26 septembre 1578.* Lettre des états généraux au duc d'Anjou. Ils le supplient de déclarer au comte de Lalaing et aux prélat de Maroilles, duc d'Arschot et seigneur de Fresin ce qu'il « désireroit avoir pour satisfaction et » pour l'accomplissement de l'accord passé », au cas qu'il ne soit pas en leur pouvoir de lui délivrer les villes qui lui ont été promises. Ils l'assurent qu'ils ne manqueront de s'y employer en toute sincérité, rondeur et fidélité, « soit en donnant aultres villes, ou bien quelque aultre chose qu'il » trouvera convenir. »

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 76 v°.

1584. — *Anvers, 27 septembre 1578.* Articles proposés par les S^{rs} de Villeroy, de la Mauvissière et de Fonpertuis, ambassadeurs de Son Altesse, à messieurs les états généraux. (Titre textuel.) La substance en est que les états n'accomplissent rien de ce qu'ils ont promis au duc d'Anjou, tandis que, de son côté, il a satisfait à tous ses engagements : le traité qu'il a fait avec eux n'a encore été publié ni dans leurs provinces ni dans leur camp; les villes qu'il devait avoir ne lui sont pas remises. — A la suite est la réponse des états généraux. Elle est fort étendue. En somme, ils protestent vouloir donner tout contentement à Son Altesse, et témoigner, par les effets, combien ils lui ont d'obligations. Ils ont fait tout ce qui a été en leur pouvoir pour déterminer les villes de Landrecies et du Quesnoy à recevoir ses troupes; ils regrettent extrêmement qu'elles s'y soient refusées; ils continueront leurs démarches pour les faire changer de résolution. Si elles persistent dans leur refus, ils supplieront Son Altesse de mettre en avant d'autres moyens par lesquels elle pourrait recevoir satisfaction,

Quant au traité, ils l'ont fait imprimer et ont ordonné sa publication dans les provinces et les villes : au camp « où il fault » plustost user d'authorité que de insinuation, et de commandement que de publication, » ils procéderont par la voie ordinaire, « pour y faire ensuyvre ledict contract, et le ratifier » par l'effect de l'obéyssance. »

Bibl. roy. : MSS. 7199, pp. 107, 110, et 9258, p. 204.

— Arch. de la Haye, reg. *France*, 1578, fol. 63 v^o.

1585. — *Anvers*, 27 septembre 1578. Plaintes des marchands aventuriers de la nation anglaise résidant à Anvers, au sujet des moyens généraux qu'on voulait leur faire payer, et des exactions des collecteurs de Zélande, avec les apostilles des états généraux.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576 à 1580, fol. 159.

1586. — *Anvers*, 28 septembre 1578. Lettre des états généraux au duc d'Anjou, pour le remercier du paquet de lettres interceptées qu'il leur a envoyé. Cet envoi a augmenté la bonne et sincère opinion qu'ils avaient de lui.

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 79.

1587. — *Anvers*, 28 septembre 1578. Lettre des états généraux à la reine d'Angleterre, pour la remercier de leur avoir envoyé des personnalités tels que ses ambassadeurs qui retournent auprès d'elle, et qui n'ont rien épargné pour la pacification du pays.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576 à 1580, fol. 158.

1588. — *Anvers*, 28 septembre 1578. Passe-port des états généraux pour les illustres et nobles seigneurs Guillaume, baron de Cobham, et François Walsingham, retournant en Angleterre.

Arch. de la Haye : reg. *Angleterre*, 1576 à 1580, fol. 157 v^o.

1589. — *Mons, 29 septembre 1578.* Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Il leur envoie l'extrait d'une lettre qu'il a reçue de bon lieu et qui contient un avis bien notable (on ne voit pas lequel); il lui semble nécessaire « d'y obvier par une » prudence et grande dextérité. » Il leur fait aussi savoir les succès remportés par les gens de guerre qu'il a au comté de Bourgogne, et leur envoie des drapeaux qui ont été pris aux Bourguignons. Il lui semble que ses actions doivent leur rendre témoignage de la bonne affection et fidélité qu'il leur a promise. Il les prie donc « de marcher dorénavant en toute rondeur et sincérité. »

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 220. — Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 80 v^o.

1590. — *Mons, 29 septembre 1578.* Lettre de l'abbé de Maroilles aux états généraux. Il leur renvoie son homme exprès, pour savoir ce qu'il doit faire vers le duc d'Anjou, qu'il trouve « altéré et bien peu satisfait. »

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 88 v^o.

1594. — *Seclin, 29 septembre 1578.* Lettre du seigneur de Montigny (Emmanuel de Lalaing) aux S^{rs} de Capres, de Beau-repaire et d'Auxy, délégués des états généraux, leur donnant rendez-vous au village de Wavrin.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 135 v^o.

1592. — *Mons, 50 septembre 1578.* Lettre du duc d'Ar-schot, de l'abbé de Maroilles et du seigneur de Fresin aux états généraux. Ils ont, en présence du comte de Lalaing, sondé les intentions de Son Altesse (le duc d'Anjou), par suite du refus des villes du Quesnoy et de Landrecies de recevoir ses troupes. Ce prince consent à avoir, au lieu de Landrecies et du Quesnoy, deux des villes suivantes : Tournay, Bruges, Lille, Malines, Douai et Bapaume, avec Bruxelles pour sa demeure seule-

ment, sans garnison d'un côté ni d'autre. Ils sont d'avis que les états lui donnent satisfaction à cet égard.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 375. — Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 224.
— Bibl. roy. : MSS. 7199, p. 117, et 9238, p. 210. —
Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 96.

1593. — *Mons*, 30 septembre 1578. Lettre du comte de Lalaing aux états généraux. Il se réfère à ce que leur écrivent le duc d'Arshot, le Sr de Fresin et le prélat de Maroilles sur leurs démarches communes auprès du duc d'Anjou, pour excuser les états, au sujet du refus des villes de Landrecies et du Quesnoy. Si l'on n'avait écrit à toutes les villes de son gouvernement, l'été précédent, pour les induire à ne plus lui obéir, comme du passé, ce qui est arrivé à Landrecies et au Quesnoy ne serait pas venu. « Et en cas, ajoute-t-il, que l'on » continue en ceste façon, je prévois que non-seulement les » villes, mais aussy les villaiges de ceste province, se benderont et feront, sans respect de supérieur, ce que bon leur » semblera. »

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 88.

1594. — *Anvers*, 30 septembre 1578. Lettre des états généraux au duc d'Anjou. Ils viennent de recevoir les lettres et mémoires interceptés que le duc leur a envoyés. Ils les ont incontinent fait mettre en mains « de telz qui les pourront » fidèlement décifrer » ; ils lui en feront tenir le déchiffrement. Ils ont vu avec plaisir sa délibération de s'emparer de Binche.

Arch. d'Ypres.

1595. — *Du camp*, 30 septembre 1578. Lettre du comte de Boussu aux états généraux. Siège de Binche; insuffisance de l'artillerie, manque de poudre et de boulets. Manque de chevaux, de pionniers, etc. Les pluies qui commencent rendent les chemins impraticables, et il n'y aura pas moyen de se re-

tirer de là, faute d'attelages. Il est indispensable de pourvoir au plus tôt à cet état de choses.

Lettres inédites de Maximilien de Hennin, etc., p. 55.

— Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 226.

1596. — *Seclin, 30 septembre 1578.* Lettre du seigneur de Montigny aux seigneurs de Capres, de Beaurepaire et d'Auxy, insistant pour qu'ils se transportent à Wavrin.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 194.

1597. — *Arnhem, .. septembre 1578.* Extrait des résolutions prises par les députés des villes des duché de Gueldre et comté de Zutphen; excepté les villes de Ruremonde, Bommel, Harderwyck, Wagheninghe et Hattem. Tous les députés veulent que la pacification de Gand et l'union qui l'a suivie soient maintenues; en conséquence, qu'il ne soit fait aucune innovation concernant la religion.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 228.

1598. — *Anvers, 1^{er} octobre 1578.* Lettres des états généraux aux magistrats des villes de Landrecies et du Quesnoy. Ils s'émerveillent bien fort de leur refus de recevoir garnison française, et de rendre leur ville, pour l'assurance de monseigneur le duc d'Anjou et l'accommodement de ses malades. Ils leur envoient les causes et raisons qui les ont mus à traiter avec ce prince, les requièrent de les vouloir sérieusement examiner, et de donner ensuite exécution au traité. (Suit l'exposé desdites causes et raisons, qui est très-prolix. On y lit, entre autres, qu'il fallait nécessairement avoir le duc d'Anjou pour ami ou pour ennemi.)

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 82 vo.

1599. — *Anvers, 1^{er} octobre 1578.* Lettre des états généraux au duc d'Anjou, en réponse à la sienne du 29 septembre (n° 1589). Ils ont appris avec un indicible plaisir les exploits

de ses gens de guerre au pays de Bourgogne. L'extrait annoncé par sa lettre n'y était pas joint.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 82.

1400. — *Mons, 1^{er} octobre 1578.* Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Il a été informé de leur réponse à la proposition du S^r de Villeroi, conseiller de ses affaires et conseil, et en attend les effets. Il a fait connaître son intention au duc d'Arshot, au comte de Lalaing et aux seigneurs de Maroilles et de Fresin sur ce que les états leur ont écrit. Il les prie derechef, sans user de plus de remises, de ne le frustrer de l'espérance qu'il a conçue de leur bonne volonté en son endroit, les assurant que, de sa part, il procurera, en tout ce qui lui sera possible, l'avancement de leurs affaires.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 225.

1401. — *Arras, 1^{er} et 2 octobre 1578.* Résolution des états d'Artois de ne pas admettre la *religionsvrede*.

Arch. des états d'Artois, à Arras : reg. A, fol. 368 v^o.

1402. — *Anvers, 2 octobre 1578.* Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre. Ils leur demandent leur avis sur la nomination qu'ils se proposent de faire de Philippe Le Cocq, bourgeois de Merville, en qualité de receveur des biens saisis pour tout le terroir et quartier de la ville d'Ypres.

Arch. d'Ypres.

1405. — *Anvers, 2 octobre 1578.* Lettre des états généraux aux états de Hainaut, pour les requérir de leur faire tenir immédiatement tous les deniers qu'ils ont en mains, tant de la levée des moyens généraux que des emprunts à cours de rentes qui ont dû être levés, par ordre de l'archiduc, sur les plus riches habitants, dans chacune des villes de leur province.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 159.

1404. — *Bruxelles, 2 octobre 1578.* Remontrance de monseigneur le duc Jean-Casimir, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, etc., aux états généraux des Pays-Bas. (Titre textuel.) Elle est remplie de plaintes contre la conduite des états envers lui et ses reîtres, depuis les négociations entamées pour le faire venir à leur secours. Il la termine, en déclarant qu'il est résolu de retourner en Allemagne, et en priant les états de députer des commissaires pour traiter, avec ses reîtres et avec les seigneurs qui l'ont accompagné, du paiement de ce qui leur est dû.

In-4° de 11 pages, sans nom d'imprimeur, et portant le millésime M.D.LXXVIII.

1405. — *Mons, 5 octobre 1578.* Lettre du duc d'Anjou aux états généraux, pour les prier d'ajouter foi et créance à ce que leur dira, de sa part, le S^r de Launay, son conseiller et chambellan ordinaire.

Bibl. roy. : MS. 9258, p. 181. — Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 89.

1406. — *Anvers, 4 octobre 1578.* Avis du conseiller J. Boisshot donné aux états généraux sur les requêtes des maîtres particuliers des monnaies des Pays-Bas, tendantes à être autorisés à faire des liards, gigots et mites de cuivre. Il entre dans beaucoup d'explications pour établir que cette demande doit être rejetée.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 254.

1407. — *Menin, 5 octobre 1578.* Lettre du S^r de Montigny aux S^{rs} de Beaurepaire et d'Auxy, par laquelle il s'excuse, sur ce qu'il n'a pu encore assembler les capitaines de ses troupes, du retard qu'il met à leur faire connaître ses intentions.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 194 v^o.

1408. — *Anvers, 6 octobre 1578.* Proposition faite aux états généraux par le sieur de Launay, au nom du duc d'Anjou, avec

la réponse des états. Cette proposition embrasse deux points. Le duc demande la délivrance des villes qui lui ont été promises ; il demande que les états envoient un ambassadeur vers les cantons suisses, pour appuyer les démarches qu'il fera faire lui-même afin de s'assurer leur amitié. — Les états répondent, sur le premier point, que, les villes de Landrecies et du Quesnoy ne voulant pas recevoir garnison française, ni se mettre aux mains du seigneur duc, ils lui accordent, pour son contentement, les villes de Maubeuge, Soignies et Binche : consentant, en outre, qu'il ait la ville de Malines pour sa résidence, sans qu'une garnison y soit mise de part ni d'autre, et le seigneur de Bours en demeurant gouverneur. Ils disent, sur le second point, qu'il leur suffira d'écrire aux Suisses.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 89 v°.

1409. — Arras, 6 octobre 1578. Lettre écrite aux états généraux par le S^r de Capres (Oudart de Bournonville), sur l'inutilité de ses efforts pour obtenir un secours pécuniaire du magistrat de Béthune.

Actes des états de Hainaut, t. VI, fol. 194 v°-195.

1410. — Mons, 7 octobre 1578. Lettre du duc d'Anjou aux états généraux. Il leur envoie le sieur de Lavergne, capitaine de ses gardes, pour leur faire entendre la prise de la ville de Binche, et aussi pour les exciter à lui témoigner, par des effets, leur bonne volonté sur la délivrance des villes qu'ils lui ont promises.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 139. — Bibl. roy. : MS. 7199, p. 129.

1411. — Lille, 7 octobre 1578. Lettre des états de Lille, Douai et Orchies aux états généraux. Étant menacés, d'un côté, par le seigneur de Montigny, qui s'est emparé de Menin, de l'autre par les villes de Flandre, ils leur envoient le S^r de

Schoonvelde, échevin de Lille, pour, avec leurs autres députés, leur faire les remontrances qu'ils ont trouvé convenir.

Arch. du royaume : MS. d'Alégambe, t. III, fol. 71.

1412. — *Lille, 7 octobre 1578.* Instruction pour le sieur de Schoonvelde, échevin de la ville de Lille, pour, de la part des états de ladite ville et châtellenie de Lille, se trouver en cour, et avec les autres députés desdits états faire à Son Altesse et messieurs du conseil d'État et états généraux les remontrances et réquisitions ensuivant déclarées. (Titre textuel.) Il était chargé de remonter l'embarras et le danger où se trouvait la châtellenie de Lille, par suite des dissensions qui avaient éclaté entre la ville de Gand et les troupes wallonnes, surtout depuis la prise de Menin par le seigneur de Montigny, et de supplier l'archiduc, le conseil d'État et les états généraux de prendre les mesures propres « à extaindre ces étincelles d'une apparente » guerre civile. »

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 147. — Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, fol. 407.

1413. — *Anvers, 8 octobre 1578.* Lettre des états généraux aux avoué, échevins et conseil de la ville d'Ypres. Ils les informent qu'ils ont commis quelques membres de leur assemblée et d'autres encore pour se rendre auprès des capitaines qui sont logés dans le plat pays et dans quelques villes, et les requérir de cesser les foules et oppressions dont les habitants se plaignent.

Arch. d'Ypres.

1414. — *Anvers, 8 octobre 1578.* Lettre des états généraux aux communemaitres, échevins et conseil de Malines, afin qu'ils donnent foi et créance à ce que, de leur part, leur proposeront Philippe de Marotelles, leur communemaitre, et le secrétaire Martini.

Arch. de la Haye : reg. France, 1578, fol. 91.

1415. — *Anvers, 8 octobre 1578.* Instruction des états généraux pour Philippe de Marotelles, communemaître de Malines, et le secrétaire Martini, de ce qu'ils auront à proposer de leur part au magistrat et aux autres membres de cette ville. Elle les chargeait de tâcher d'obtenir le consentement des Malinois à l'arrangement énoncé dans la réponse faite, le 6, par les états au S^r de Launay (n^o 1408).

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 91 v^o.

1416. — *Anvers, 10 octobre 1578.* Lettre des états généraux aux échevins, doyens, nobles et notables de Gand, pour qu'ils ajoutent foi et créance aux députés qu'ils leur envoient.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 245.

1417. — *Anvers, 10 octobre 1578.* Instruction pour Philippe de Marnix, seigneur du Mont-Sainte-Aldegonde, le S^r Bernard de Mérode, seigneur de Rummen, le conseiller Vanden Warcke, pensionnaire de Middelbourg, M^e Jérôme Vanden Eynde, avocat et échevin de Bruxelles, Henri de Bloyere, Corneille Vander Straten, licencié ès droits, Adam Verhult et Paul Donckere, colonels de la ville d'Anvers, envoyés à Gand. L'objet de cette ambassade était de se plaindre des actes des Gantois, « tant » au fait de la religion que en prinse et usance d'armes » par leur propre main, par prinse de places, saisissement » de biens, détention de personnes et semblables choses en » dépendantes »; de demander qu'ils révoquassent ces mesures, et de les inviter à se soumettre, aussi bien pour ce qui concernait la religion que relativement aux seigneurs arrêtés et à leur querelle avec les malcontents, à ce que décideraient l'archiduc, le prince d'Orange, le conseil d'État et les états généraux.

Arch. du royaume : *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, fol. 411. — *Actes des états de Hainaut*, t. VI, fol. 186 à 192. — Recueil de la Ch. des représent., t. II, fol. 238 et 246.

1418. — *Anvers, 10 octobre 1578.* Addition à l'instruction des commissaires que les états généraux envoient à Gand, « pour remédier aux désordres qui se commencent en Flandre, » mettre tout le pays en accord général de bonne union, et » empêcher que semblables inconvéniens n'adviegnent d'ores » en avant. » Les commissaires devaient demander aux Gantois de ne plus faire de « nouvellitez »; de n'user d'armes que pour se défendre; de ne pas offenser leurs voisins; de n'entrer aux pays d'autrui; de restituer les biens des ecclésiastiques; de mettre en liberté madame de Glajon; d'envoyer à Anvers les gentilshommes qu'ils détenaient prisonniers; de rendre aux catholiques l'exercice de leur religion. Si les Gantois ne voulaient pas consentir à quelques-uns de ces points, les commissaires étaient autorisés à traiter pour les autres.

Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas, III, 139. — Arch. du roy. : MS. d'Alegambé, t. III, fol. 73, et *Réconciliation des provinces wallonnes*, t. I, fol. 411. — Arch. d'Ypres.

1419. — *Anvers, 10 octobre 1578.* Points résolus par les états généraux, pour remédier au fait des soldats wallons. Ils consistent en ce que le greffier de Brabant se rendra vers le duc d'Anjou, pour l'avertir de ce qui se passe à Menin, et l'engager à faire tant que le seigneur de Montigny se désiste de son entreprise. Les états, de leur côté, feront tous leurs efforts pour que le duc Casimir, que les Gantois ont appelé, se retire de Flandre.

Rec. de la Ch. des représent., t. II, fol. 236. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : *Acta statuum Belgii*, t. III, pièce 98.

1420. — *Malines, 10 octobre 1578.* Résolution du magistrat, du large conseil, des doyens des guildes, des nobles et notables de la ville de Malines de recevoir en cette ville le duc d'Alençon, sur le pied énoncé dans la proposition des états généraux, et sous protestation expresse qu'ils n'entendent par là aucunement changer de prince (v. nos 1408, 1414, 1415).

Arch. de la Haye : reg. *France*, 1578, fol. 92.